

**Parce que la précarité n'est pas une fatalité !**

**Parce que la précarité ne peut pas et ne doit pas servir de variable d'ajustement budgétaire ou de méthode de gestion et de gouvernance des administrations !**

**Parce que l'iniquité de traitement entre les agents exerçant les mêmes tâches et les mêmes missions n'est plus tolérable !**

**Parce que les missions de service public pérennes doivent être exercées par des personnels titulaires et fonctionnaires (enseignants et administratifs) !**

**La FSU (SNETAP et SNUITAM) et ses candidat.e.s à la CCP des lycées professionnels maritimes s'engagent à défendre vos droits et vos missions.**



*« Les agents contractuels ont impérativement besoin d'être solidement défendus et l'équité de traitement entre les différentes catégories de personnels exerçant les mêmes missions doit s'appliquer. A travail égal, les agents contractuels sont moins bien rémunérés que leurs collègues PLPA et leur contrat de travail leur impose 21h hebdomadaire. Ce n'est pas acceptable! Avec la FSU battons-nous pour faire changer les choses !*

**Stéphanie Le GOC,  
Enseignante d'Anglais contractuelle  
au LPM de Cherbourg**

*"Je suis au SNETAP-FSU pour que les personnels soient représentés dans les instances à tous les échelons, qu'ils soient informés et défendus quand c'est nécessaire."*

**Pierrick Daniellou,  
Enseignant contractuel d'EPS  
au LPM de St Malo**



*« J'ai décidé de me syndiquer dès mon entrée dans le monde professionnel. Le syndicat représente à mes yeux le seul réel contre-pouvoir qui permet de lutter contre une décision gouvernementale et d'améliorer nos conditions de travail au quotidien. Auprès du SNETAP-FSU j'ai trouvé une écoute, un soutien, une réponse face à un problème d'ordre administratif et professionnel. Je sais que la FSU continuera de défendre les agents en situation de précarité, de handicap et de se battre afin d'acquérir de nouveaux droits. »*

**Marie-Thérèse Hurot,  
Enseignante contractuelle de Physique-Chimie  
au LPM de Bastia**

# COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES LYCEES PROFESSIONNELS MARITIMES

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
6 DÉCEMBRE 2018

## SE BATTRE POUR VOUS, C'EST DANS NOTRE NATURE.

**snetap**  
FSU.

**Snuitam**  
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE  
INTERMINISTÉRIEL DES TERRITOIRES  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

PAR CORRESPONDANCE :  
DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL DE VOTE  
JUSQU'AU 6 DÉCEMBRE 2018

### VOTEZ

**U.**  
F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN